



Voyages à l'étranger : individuelles accident et RC - MAAV

Code produit : MAAV

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public : Intermédiaires,
collaborateurs de
compagnies d'assurances et
d'assistance, services
commerciaux, de gestion ou
plateformes sinistres

Prérequis :

aucun

Objectif

- distinguer les différentes garanties proposées pour un voyage à l'étranger
- maîtriser les mécanismes de l'individuelle accident et de la responsabilité civile à l'étranger

Programme de la formation

1. Individuelle accident

- Les évènements garantis
- L'accident lors d'un voyage en transport à l'étranger
 - Les conditions d'application de la garantie en cas d'IPP
 - Les conditions d'application de la garantie en cas de décès

- La disparition de l'assuré
- Les exclusions de garanties
- L'accident corporel pendant la durée du séjour
 - Les assurés majeurs
 - Indemnisation en cas de décès
 - Indemnisation en cas d'IPP
 - Les assurés mineurs
 - Indemnisation en cas de décès
 - Indemnisation en cas d'IPP
 - Le barème d'invalidité
 - Le non cumul des indemnités
 - Le calcul de l'indemnisation en cas d'IPP
 - Les obligations de l'assuré en cas de sinistre

2. Responsabilité civile à l'étranger

- Contrat RC vie privée
 - Objet de la garantie et limitations
 - Mise en œuvre de la RC
 - Durée de la garantie
 - Exclusions de la garantie
 - Documents nécessaires à l'instruction et la gestion du dossier
- Contrat RC vie privée et RC locative
 - Champ d'application
 - Mise en jeu de la garantie RC
 - Exclusions de la garantie
 - La transaction
 - La reconnaissance de RC
 - Procédure et recours
 - Inopposabilité des déchéances
 - Actions en remboursement
 - Documents nécessaires à l'instruction et la gestion du dossier
- Cas du cumul d'assurances de RC

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.